

# TARIFS DES SALLES 2023

#NOGENTSUROISE



## Espace Culturel du Château des Rochers

de 9h00 à 8h00 le lendemain matin sauf impératif de nettoyage lors de deux locations consécutives

**SALLE CHARLES AZNAVOUR - Repas : 400 à 500 personnes maximum - Spectacle : 670 personnes maximum**

			Du Lundi au Jeudi			Du Vendredi au Dimanche et jours fériés			Option cuisine	
			1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	1 jour	1 jour supp.	accès la veille de 18h à 20h	1 jour	1 jour supp.
Nogentais	Habitants		762 €	570 €		1 517 €	757 €		258 €	66 €
	Associations, établissements scolaires, organismes publics ou politiques, entreprises privées	Entrées payantes	1 009 €	763 €	42 €	2 020 €	1 010 €	65 €		
		Entrées gratuites	762	570 €		1 517 €	757 €			
ACSO	Habitants	-	1 032 €	773		2 074 €	1 037 €		258 €	66 €
Extérieurs	Habitants hors ACSO	-	1 715 €	858	69 €	2 572 €	1 286	110 €		
		-					1 286 €			
	Associations isariennes hors Nogent-sur-Oise	Entrées payantes	1 433 €	1 075 €		2 829 €	1 415 €	250 €		
		Entrées gratuites	1 032 €	773 €		2 074 €	1 037 €			
Entreprises privées, comités d'entreprise, associations hors département, autre...	Entrées payantes	3 934 €	1 973 €	165 €	4 329 €	2 144 €	250 €			
	Entrées gratuites	2 572 €	1 286 €		3 430 €	1 715 €				

Dépôt de garantie divers : 600 € / dépôt de garantie entretien ou tri déchets non effectué : 300 €

- Les tarifs des techniciens (son et éclairage) (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 35 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 55 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 55 €/heure** (en semaine de 7h à 22h) ou 95 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- Les tarifs des agents techniques (non applicable aux particuliers) : pour les **nogentais 20 €/heure/agent** technique présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 40 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés) - pour les **associations extérieures, comités entreprises et professionnels 30 €/heure/agent** présent sur place pour le montage et le démontage (en semaine de 7h à 22h) ou 60 €/heure (après 22h, le week-end et jours fériés).

- L'intervention des techniciens et des agents techniques sera facturée après à la location.

Le montant total de la location et le dépôt de garantie doivent être versés impérativement 30 jours avant l'occupation de la salle.

Tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2023 la ville de Nogent-sur-Oise se réservant le droit d'apporter des modifications en cours d'année.